

Zeitschrift: Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes
Band: 10 (1884)
Heft: 1

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

TABLEAU V.

Comparaison de l'effet utile au travail absolu d'un hydromoteur de 6 chevaux théoriques pour divers diamètres de branchement, le cheval théorique (hydrostatique) étant pris comme unité.							
Branchement : Longueur, 80 ^m . Débit : 3.6 litres par sec. Diamètre de :	Effort théorique absolu (125 m.)	Effort transmis par l'eau à l'origine du branchement de concession, en tenant compte de la perte de charge due à la conduite maîtresse.		Effort transmis par l'eau à l'hydromoteur, en tenant compte de la perte de charge totale due à la conduite maîtresse et au branchement de concession.		Effet utile total développé par cheval théorique absolu, en tenant compte des diverses pertes de charge et en évaluant à 75 0/0 le rendement de l'hydromoteur lui-même.	
		1er CAS Turbine L.-O. au repos	2e CAS Turbine L.-O. en marche	1er CAS Turbine L.-O. au repos	2e CAS Turbine L.-O. en marche	1er CAS Turbine L.-O. au repos	2e CAS Turbine L.-O. en marche
5cm	100 0/0	95 0/0	87 0/0	82 0/0	74 0/0	61.5 0/0	55.5 0/0
6cm	»	»	»	90 0/0	82 0/0	67.5 0/0	61.5 0/0
7cm	»	»	»	93 0/0	85 0/0	69.8 0/0	63.8 0/0
8cm	»	»	»	94 0/0	86 0/0	70.5 0/0	64.5 0/0

Prix de revient de la force motrice par heure de cheval, déduit des résultats ci-dessus.							
Branchement : Longueur, 80 ^m . Débit : 3.6 litres par sec. Diamètre de :	Valeur par cheval théorique absolu	Valeur tenant compte de la perte de charge due à la conduite maîtresse seule.		Valeur tenant compte de la perte de charge due à la conduite maîtresse et au branchement de concession.		Valeur tenant compte des pertes de charge dues aux deux conduites et du rendement de l'hydromoteur.	
		1er CAS	2e CAS	1er CAS	2e CAS	1er CAS	2e CAS
5cm	20 cent.	21 cent.	23 cent.	24.4 cent.	27 cent.	32 cent.	36 cent.
6cm	»	»	»	22.2 »	24.4 »	29.6 »	32.5 »
7cm	»	»	»	21.5 »	23.5 »	28.6 »	31.3 »
8cm	»	»	»	21.3 »	23.2 »	28.4 »	31 »

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS

ET DES ARCHITECTES

Séance du 22 mars 1884, au cercle de Beau-Séjour à Lausanne.

Présidence de M. L. Gonin.

Vingt à vingt-cinq membres, seulement, sont présents.

Exposé de la gestion financière de l'exercice 1883-1884 par le caissier, nomination de MM. Guisan et Aloys van Muyden, comme vérificateurs, vérification et approbation des comptes. La contribution annuelle pour 1884 est maintenue à 8 fr.

Renouvellement du comité.

M. Gonin est réélu président. MM. Delarageaz et Aloys van Muyden, ingénieurs, sont nommés en remplacement de MM. de Blonay et Meyer, membres sortant.

La nomination de MM. Verrey, fils, architecte, comme secrétaire, et Perey, ingénieur, comme caissier, faite par le comité, est agréée par l'assemblée.

M. Gonin fait part à l'assemblée du décès de M. John Terrisse, ingénieur et membre de la société à laquelle il portait un vif intérêt.

Communication d'une lettre du Comité central au sujet de la réunion de la Société suisse à Lausanne, en 1885.

M. Gonin expose l'état de la question, les difficultés que sa réalisation peut rencontrer, et qu'il ne juge pas au-dessus des forces de la Société vaudoise ; il estime qu'il y a pour elle une obligation morale à accepter, une telle réunion n'ayant pas eu lieu à Lausanne depuis 1862, et propose l'entrée en matière

par la nomination d'une commission chargée d'examiner la question et de rapporter pour une prochaine assemblée générale.

Après une discussion à laquelle prennent part MM. Grenier, Dapples, Verrey et van Muyden, l'assemblée vote l'entrée en matière et la nomination par le bureau d'une commission d'étude de sept membres.

Rapport de la commission nommée pour examiner la proposition de M. Sambuc, relative aux cheminées. (M. Dapples, rapporteur.)

Sans partager toutes les idées de M. Sambuc, sur l'opportunité d'une réduction des dimensions des cheminées, elle conclut à l'envoi d'une pétition au Grand Conseil.

Sur la proposition de M. Rouge, l'assemblée décide l'impression du rapport dans le bulletin et une discussion subséquente de la pétition.

Exposé de M. Fraisse, ingénieur, sur les projets à l'étude pour la correction du Rhin vers son embouchure dans le lac de Constance, et spécialement sur les points de vue divergents de MM. les ingénieurs Wey et Légler.

Le bureau a reçu :

a) De M. Morel-Fatio, un ouvrage de M. Lenormand, architecte à Paris, sur l'usage des constructions métalliques dans l'antiquité ;

b) Du gouvernement saint-gallois, divers documents se rapportant à la correction du cours inférieur du Rhin ;

c) De M. Paul Mayor, une brochure sur des calculs d'équilibre.

Vu l'heure avancée, l'exposé de M. de Sinner sur les mines est renvoyé à une prochaine séance.